

Bureau international de pédagogie sportive et Institut olympique de Lausanne

PROGRAMME PROVISOIRE

du

CONGRÈS INTERNATIONAL DE PSYCHOLOGIE ET PHYSIOLOGIE SPORTIVES

organisé par le Bureau international de pédagogie sportive et l'Institut olympique de Lausanne, sous le haut patronage du Comité international olympique, du Comité olympique suisse, de la Fédération internationale de médecine sportive. Les patronages de l'Organisation mondiale de santé et de l'U. N. E. S. C. O., ainsi que de l'Association nationale suisse d'éducation physique ont également été sollicités.

6 AU 10 SEPTEMBRE 1949, A LAUSANNE

INVITATION

Sont invités à participer à ce congrès, MM. les membres du Comité international olympique, des Comités olympiques nationaux, des fédérations sportives internationales et nationales ; MM. les délégués des gouvernements et des ministères d'hygiène et de la santé publique, d'éducation, d'instruction publiques ; MM. les délégués de l'O. M. S., de l'U. N. E. S. C. O. et du Bureau international d'éducation, des institutions de pédagogie et de psychologie qui en dépendent ; MM. les membres de la Fédération internationale et nationale de médecine sportive, les médecins sportifs, les physiologistes, etc. ; MM. les dirigeants des Instituts de psychologie et pédagogie et d'éducation physique, etc. ; MM. les psychologues, pédagogues, sportifs et les personnes intéressées par les sujets en discussion.

* * *

La participation au congrès est libre, avec une finance d'inscription donnant droit au volume du congrès ; les participants devront s'inscrire à l'avance et être agréés par la direction du B. I. P. S. et de l'I. O. L.

* * *

SUJETS MIS EN DISCUSSION

1. *Physiologie et psychologie de l'éducation physique et du sport.*
2. *Facteurs sportifs héréditaires et facteurs acquis :*
 - a) prédisposition héréditaire sportive ;
 - b) qualités psychiques et physiques acquises par la pratique sportive.
3. *Influence des exercices physiques et du sport aux différents âges*
(enfance, puberté, adulte et âge mûr) : Une attention spéciale sera apportée à l'étude de cette influence pendant la puberté et l'âge mûr (vieillesse) ;

celles pendant l'enfance et l'âge adulte étant déjà mieux connues.

4. *Influences climatologiques et saisonnières sur les conditions sportives.*
5. *Physiologie et psychologie des diverses disciplines sportives.*

* * *

VISITES

Visites des installations sportives et des possibilités sportives de la ville de Lausanne et environs. Visite du Musée olympique, à Lausanne. Visite de l'Institut national des sports à Macolin.

* * *

PROGRAMME PROVISOIRE

Mardi 6 septembre, matin : Ouverture du congrès ; Les bases physiologiques et psychologiques de l'éducation physique. Après-midi : Les facteurs sportifs héréditaires et les facteurs sportifs acquis.

Mercredi 7 septembre, matin : Influence des exercices physiques et sportifs aux différents âges. Après-midi : Influence climatologique et saisonnière sur les conditions sportives.

Jeudi 8 septembre, matin : Physiologie et psychologie des diverses disciplines sportives et séance de clôture des discussions.

Vendredi 9 septembre : Visite d'écoles, locaux de gymnastique et installations sportives de Lausanne et environs.

Samedi 10 septembre : Visite de l'École nationale suisse d'éducation physique à Macolin-s.-Bienne.

Des réceptions et soirées récréatives ou de discussions sont prévues.

Le jeudi 8 septembre, il est prévu un dîner des congressistes, par souscription.

ORGANISATION, RAPPORTS ET DISCUSSIONS

L'organisation du congrès sera la même qu'en 1944 (congrès de pédagogie et de psychologie sportives) ; un bureau sera nommé pour diriger le congrès avec un président par séance.

Chaque sujet sera introduit par un rapporteur général désigné à l'avance par le B. I. P. S. et l'I. O. L. ; toute personne inscrite dans le délai (fin juillet 1949) pourra présenter une communication sur les sujets à l'étude ; à la fin de ces communications, une discussion générale sera ouverte et dans la mesure du possible des conclusions seront tirées.

La langue officielle sera le français, toutefois, des Communications pourront être présentées en anglais, allemand et italien, à condition d'être complétées par un résumé en français.

Un volume contenant tous les travaux et les communications sera publié après le congrès.

Un règlement détaillé du congrès, tel celui de 1944, sera publié et remis aux congressistes.

* * *

SÉANCES, SECRÉTARIAT

Les séances auront lieu dans les locaux de l'Université de Lausanne, soit au Palais de Rumine (Riponne), soit à l'Ecole polytechnique de Lausanne.

Un secrétariat avec permanence fonctionnera durant la durée du congrès.

* * *

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Les personnes désireuses de présenter des rapports ou des communications sur les divers sujets figurant à l'ordre du jour sont priées de s'inscrire au plus tôt auprès du D^r Fr.-M. Messerli, directeur du B. I. P. S., villa Hélios, chemin des Bains, Lausanne.

* * *

Le bureau du B. I. P. S. et de l'I. O. L. se réserve de modifier ce programme. Le programme définitif sera publié dans le prochain numéro du bulletin du C. I. O.

Accidents du skieur et premiers secours

par le D^r Paul Gut, St-Moritz, chef du sauvetage de la Fédération suisse de ski

La confiance en soi-même conduit à la réussite, une trop grande confiance en soi-même conduit à la clinique. Les lymphatiques qui passent leurs loisirs et leurs vacances au lit ou au bistrot ne risquent pas d'être victimes d'accidents de sport. Les accidents sont, la plupart du temps, une preuve de vitalité et de race (occasionnellement aussi de bêtise et d'imprudence), les maladies, en revanche, sont presque toujours la résultante d'une faiblesse (de résistance, locale ou générale. Par conséquent, nous avons pitié des malades et souvent du respect pour les blessés. Dans la maladie comme dans l'accident, le facteur malchance peut jouer un rôle mais bien moins souvent que l'on est enclin à l'admettre généralement.

Dans une action de secours en cas d'accident alpin une improvisation momentanée peut être bonne tandis qu'une organisation prévoyante est meilleure. Fracture des jambes, congélation et avalanche sont les trois « accidents normaux » du skieur dans les Alpes.

En cas de *fracture*, la jambe blessée doit être fixée avant le transport en la serrant, au moyen d'un bandage, à la jambe valide, tout en assurant les articulations voisines de la fracture à l'aide d'un bâton de ski (remplaçant momentanément le plâtre). Veiller à la protection contre le froid, transporter la tête en bas jusqu'à la luge de secours la plus proche ou improviser une luge avec les skis : les

deux skis du blessé sont réunis au moyen de trois traverses en métal léger ou en bois, montage qui peut se faire très rapidement. Ces traverses, qui évitent une préparation pénible et difficile sur place même si l'on dispose de l'outillage nécessaire, se trouvent toutes prêtes dans le commerce sous différentes marques, par exemple : « Arfex Giovanoli » (légères et peu encombrantes) ou « Gaillard-Dufour » (très solide modèle d'armée, un peu plus lourd). Le blessé sera toujours reconnaissant si on peut trouver un calmant dans la pharmacie de poche ; lui donner un « cognac sanitaire » et une cigarette. *Prophylaxie contre les fractures des jambes : entraînement suffisant que l'on acquiert non pas dans un funiculaire mais en montant avec les veaux. Descendre avec la tête et une bonne technique.*

Lors d'un début de *congélation* locale (la peau, par suite de crampe des tissus, est vide de sang et insensible) : provoquer un apport de chaleur par la gymnastique et le massage. Pour les mains, battre les bras autour du thorax et piétiner sur place pour les pieds jusqu'au moment où l'on sent le réveil souvent très douloureux des tissus. Le frottement peut également engendrer de la chaleur : frotter les oreilles ou le nez. Les cas plus graves sont traités dans la cabane au moyen d'eau tiède dont la température est augmentée lentement et graduellement. Les membres ainsi « dégelés » doivent être tenus en haut sans quoi ils

(Suite en page 23)